

Pétitions

comme un précédent. Il ne s'agit pas de suivre automatiquement quelque chose qui s'est déjà fait une fois. Je tiens à assurer le secrétaire parlementaire que si on peut en l'occurrence en arriver à un arrangement, la présidence n'y verra aucun précédent que ce soit. Je comprends et je me réjouis que le secrétaire parlementaire se soucie, dans les circonstances, de faire les choses de façon régulière. Je sais que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) partage le même souci.

J'inviterais cependant le secrétaire parlementaire et le député d'Ottawa-Centre à se consulter rapidement, et peut-être la Chambre consentira-t-elle à revenir dans quelques minutes à cette question. Si l'on est généralement d'accord pour faire quelque chose, je ne veux pas qu'on bloque une solution pour des raisons mesquines. Je m'en remets à la Chambre. La parole est au député d'Ottawa-Centre.

M. Cassidy: J'en conviens, monsieur le Président, c'est la façon la plus constructive de procéder. Je retire donc pour le moment ma demande de consentement en attendant de consulter le secrétaire parlementaire. Nous allons le faire tout de suite.

* * *

PÉTITIONS

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN QUE LES PERSONNES MAL LOGÉES SOIENT DOTÉES DE LOGEMENTS ADÉQUATS

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition signée par des citoyens de Sussex, au Nouveau-Brunswick.

Mes électeurs prient instamment le Parlement du Canada de prendre les mesures nécessaires pour que les Canadiens sans abri ou mal logés puissent vivre dans des habitations adéquates et salubres et aient accès à divers programmes de réadaptation pour réintégrer la société canadienne.

Selon le Conseil canadien de développement social, on a dénombré 100 000 sans-abri occasionnels ou permanents en 1986, ce nombre ne cesse d'augmenter et les soupes populaires ne sont pas une solution appropriée. Au nom des pétitionnaires, je prie la Chambre des communes de faire le nécessaire pour remédier à la situation.

POSTES CANADA—OPPOSITION AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de la circonscription voisine de la mienne, Portage—Marquette, et surtout de ceux qui habitent la région de Riding Mountain et les environs.

Les pétitionnaires s'inquiètent avec raison de la réduction du service postal dans leur région et, au nom de tous ses habitants, ils disent au Parlement que Postes Canada ne devrait pas réduire le service dans les communautés rurales et que cette

société d'État ne devrait pas traiter injustement les ruraux canadiens.

L'INSTALLATION OBLIGATOIRE DE SACS GONFLABLES ET DE CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ATTACHE DANS LES AUTOMOBILES

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des centaines d'habitants de la circonscription fédérale de Hastings—Frontenac—Lennox et Addington qui demandent des changements dans nos règlements concernant la sécurité routière.

Les pétitionnaires croient que les ceintures de sécurité des sièges arrière des automobiles sont inadéquates et que des ceintures de sécurité améliorées permettraient de réduire ou d'éviter des souffrances aux victimes d'accidents. Ils croient aussi qu'une telle mesure permettrait de réduire ou d'éliminer le coût des soins médicaux.

Par conséquent, les pétitionnaires exhortent le gouvernement à s'engager à rendre obligatoire l'installation de ceintures de sécurité à bandier ajustable pour les passagers à l'arrière de toutes les automobiles et de sacs d'air gonflables pour les passagers à l'avant.

LE PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions signées par une quarantaine d'habitants de Thunder Bay selon lesquels le gouvernement conservateur n'a pas reçu des Canadiens le mandat de conclure avec les États-Unis un accord de libre-échange.

Les pétitionnaires estiment que l'accord commercial négocié par le gouvernement Mulroney menace le système économique et politique du Canada, garantie de sa souveraineté, en enlevant au gouvernement fédéral le pouvoir de contrôler efficacement la propriété étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques nationales dans l'intérêt bien compris des Canadiens et d'accorder aux diverses régions des chances égales.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement la dissolution du Parlement pour permettre au peuple canadien de se prononcer pour ou contre l'accord proposé de libre-échange, à l'occasion d'élections générales.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue, je voudrais déposer quelques pétitions au sujet du libre-échange.

La première pétition fait état des diverses lacunes de l'accord de libre-échange et ses signataires terminent en priant humblement le gouvernement d'autoriser la dissolution du Parlement pour que le peuple canadien puisse se prononcer pour ou contre l'accord proposé de libre-échange à l'occasion d'élections générales. La pétition est signée par des habitants de Thunder Bay.

La deuxième pétition est également signée par des gens de Thunder Bay qui y font valoir le même point de vue et y exposent de manière très claire les préoccupations qu'ils éprouvent à ce sujet.